Cinquantième Année. — N° 289. Prix : 10 Centimes. Mardi 9 Octobre 1917.

L'INDÉPENDANT
DES BASSES-PYRÉNÉES

TÉLÉPHONE 0.33 — JOURNAL RÉPUBLICAIN PARAISSANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE — TÉLÉPHONE 0.33

ABONNEMENTS :

	3 Mois	6 Mois	1 An
Pau, département et limitrophes	5 fr. »	10 fr.	20 fr.
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	24 fr.
Étranger	10 fr. »	18 fr.	36 fr.
Maires et Instituteurs des Basses-Pyrénées		8 fr.	16 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 11, Rue des Cordeliers, PAU.
Rédacteur en chef : OCTAVE AUBERT
Les Articles politiques appartiennent au Conseil d'Administration de la Société Anonyme de L'INDÉPENDANT
Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être adressé à Pau à M. Georges MAURET, Administrateur-Comptable, A Paris, aux diverses Agences pour les Annonces.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES :

Annonces judiciaires	20 c. la ligne.
Annonces ordinaires	50 —
Réclames	60 —
Chronique locale ou Faits divers	1 franc.

Les Annonces de durée se traitent à forfait.

NOUVELLES OFFICIELLES

Dimanche (matin).

Assez grande activité des deux artilleries dans la région de Braye-en-Laonnois et sur la rive droite de la Meuse, au nord du Bois Le Chaume.

Dans les Vosges, nous avons réussi un coup de main dans la région de Senones.

Rien à signaler sur le reste du front.

ARMÉE D'ORIENT

Journée calme sur l'ensemble du front.

Quelques patrouilles ennemies ont été repoussées à l'ouest du lac d'Ochrida.

Les aviations alliées ont bombardé les établissements ennemis au nord de Cuevgueli et vers Resna.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

6 octobre (après-midi). — L'ennemi a montré une plus grande activité d'artillerie sur le front de bataille, mais n'a tenté aucune action d'infanterie.

Une tentative de raid sur nos tranchées au sud de Hollebeke a échoué sous nos feux d'infanterie et de mitrailleuses.

Les Gallois ont effectué avec succès un coup de main sur la ligne ennemie au sud-est de Gouzeaucourt. Ils ont attaqué les abris à la grenade et fait subir des pertes aux occupants.

6 octobre (soir). — Notre artillerie a montré de l'activité tout le jour sur toute l'étendue du front de bataille. Les tirs de l'artillerie allemande ont été dirigés surtout contre nos nouvelles positions le long de la crête, à partir des bois de Broodseinde, en direction du sud. Aucune contre-attaque ne s'est développée.

Le chiffre des prisonniers s'est accru de trois cent quatre-vingts unités au cours des dernières vingt-quatre heures.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Le temps, qui est demeuré hier variable et nuageux, a rendu difficiles les opérations aériennes. Le travail d'artillerie et de photographie a néanmoins été poursuivi avec succès.

Nos pilotes ont bombardé les camps d'aviation de la région de Lille. Ils ont attaqué, dans la journée, les gares de Westroosebeke, d'Iseghem et de Courtrai, et renouvelé leurs attaques sur ces deux derniers points au cours de la nuit. Plus de deux tonnes d'explosifs ont été jetées.

L'aviation allemande a montré de l'activité dans la zone de bataille. Quatre appareils ennemis ont été abattus et trois autres contraints d'atterrir désemparés. Cinq des nôtres ne sont pas rentrés.

Dimanche (soir).

Activité des deux artilleries dans le secteur Vauxaillon-Laffaux-Hurtebise et sur la rive droite de la Meuse, notamment au nord de la cote 344 et vers Bezonvaux.

En Champagne, nous avons repoussé hier, en fin de journée un fort coup de main dirigé sur nos tranchées de la ferme Navarin ; l'ennemi a subi des pertes sensibles et a laissé des prisonniers entre nos mains sans obtenir le moindre résultat.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

7 octobre (après-midi). — Grande activité d'artillerie au cours de la nuit sur le front de bataille.

Un coup de main exécuté avec succès sur les positions allemandes au sud-est de Broodseinde nous a permis de faire subir des pertes à l'ennemi et de ramener vingt prisonniers et une mitrailleuse.

Une tentative de coup de main ennemie a échoué au sud du canal d'Ypres à Comines.

Un autre raid a été effectué à l'ouest de Cité Saint-Eloi par des troupes du comté de Leicester.

Le temps est pluvieux et beaucoup plus froid.

Lundi (matin).

Aucune action d'infanterie au cours de la journée.

La lutte d'artillerie est devenue par moments violente en Belgique, en divers points du front de l'Aisne et sur la rive droite de la Meuse.

ARMÉE D'ORIENT

Activité assez sérieuse de l'artillerie sur le front du Vardar, au nord de Monastir et dans la région des lacs.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

7 octobre (22 heures). — Le temps a été orageux et la pluie est tombée en abondance toute la journée.

Une tentative d'avance de l'ennemi, au sud de Reuvel, a échoué ce matin sous nos feux d'artillerie, d'infanterie et de mitrailleuses.

A la tombée de la nuit, les Allemands ont établi sur la majeure partie du front, entre Broodseinde et Hollebeke, un violent barrage d'artillerie qui n'a été suivi d'aucune action d'infanterie.

Grande activité des deux artilleries, au cours de la journée, sur le front de bataille.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Hier, malgré le temps toujours très défavorable, nos appareils d'artillerie ont pu faire quelque travail. Une tonne et demie de projectiles a été jetée sur une gare et divers autres objectifs.

Nos avions de combat ont mis à profit toutes les occasions de sortie qui se sont présentées. Un d'entre eux n'est pas rentré. Un de nos appareils de bombardement, parti dans la nuit du 4 au 5, a également disparu.

Lundi soir.

La lutte d'artillerie s'est poursuivie assez vive en Belgique et sur le front de l'Aisne.

L'ennemi a tenté à diverses reprises d'attaquer nos petits postes dans la région des Beauvettes, de Craonne et en Champagne dans le secteur de la Main de Massiges-Mont-Haut.

Toutes ces tentatives ont été repoussées et nous ont permis de faire des prisonniers.

Nuit calme partout ailleurs.

Nouvelles de la Guerre.

LES PROCEDES BOCHES

Front britannique. — De l'envoyé spécial de l'agence Havas :

On lit dans un document allemand, saisi au cours de la dernière affaire des Flandres, l'extraordinaire instruction que voici :

« Les Anglais sont toujours respectueux des brancardiers et de la Croix-Rouge. En conséquence, les commandants des unités : compagnies, sections, etc., qui attaqueront, porteront l'uniforme de la Croix-Rouge, quand ils conduiront leurs hommes à l'assaut. »

Sans commentaires.

TOUS LES SOUVERAINS ENNEMIS VONT SE RENCONTRER

Bâle. — Le bruit court à Vienne qu'une rencontre très importante des souverains de la Quadruplice aurait prochainement lieu à Sofia, où se rendraient le kaiser, l'empereur Charles et le sultan.

LA MORT DE KITCHENER

New-York. — On lit dans le journal « Star », de Kansas-City :

« Un marin suédois, Axel Bjoersen, qui a servi dans les sous-marins allemands, a déclaré au « Saint-Paul Pioneer Press » qu'il a eu entre un marin allemand, de qui il tenait la nouvelle, le projet du voyage de Kitchener en Russie avait été dévoilé aux Allemands par la cour de Russie.

» Quatre sous-marins furent envoyés avec mission de couler le « Hamshire » coûte que coûte. Ils l'épièrent deux jours avant son départ, et l'attaquèrent pendant une tempête. Ce fut la seconde torpille qui coula le croiseur portant Kitchener.

» Bjoernsen, au cours d'une conversation avec le commandant Steinbrink, qui commandait le sous-marin où il servait, lui fit remarquer que le service d'espionnage allemand à Londres devait être bien organisé.

» Londres, dit le commandant, croyez vous que l'information soit venue de Londres ?

» — D'où donc aurait-elle pu venir ?

» — Pensez à l'endroit où se rendait Kitchener. Nous avons de très bons amis dans les hautes sphères de Petrograd.

» — Seule une personne très haut placée aurait pu connaître le voyage de Kitchener, dit Bjoernsen.

» — La plus haut placée, répondit Steinbrink en ricanant, la plus haut placée de toutes. »

UN APPEL RUSSE AUX DEMOCRATIES DU MONDE ENTIER

Petrograd. — Au cours de la séance de nuit, un délégué a déclaré que la Conférence ne pouvait pas se clôturer sans se prononcer sur la guerre. Il a alors proposé, de la part de la fraction minimaliste du parti des socialistes démocrates, de voter un appel aux démocraties du monde entier.

Cet appel débute par la constatation que la Russie est obligée de faire sur deux fronts, notamment contre l'ennemi extérieur et l'ennemi intérieur qui est la contre-révolution et qui cherche à mettre à profit les malheurs de la patrie.

« Il y a six mois, ajoute l'appel, la démocratie russe proclama la nécessité d'une paix sans annexions ni indemnités, sur les bases du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. A cette époque, la situation militaire de la Russie était relativement favorable aux puissances centrales qui cherchaient avec elle une paix honorable ; mais la Russie repoussa l'idée d'une paix séparée avec l'impérialisme allemand, espérant que les peuples des deux coalitions se soulèveraient et pousseraient leurs gouvernements vers une paix générale démocratique. Cependant, cette paix n'arriva pas et, depuis lors, la situation militaire de la Russie empira considérablement, les Allemands profitant de sa désorganisation, pénétrant à l'intérieur du pays, encourageant la contre-révolution militariste.

» La démocratie russe résistera de toutes ses forces à l'envahissement de la patrie par les armées étrangères ; elle ne tolérera pas que l'on s'arrache ses territoires ou qu'on attente à son indépendance.

» Mais la cause de défense de la Russie révolutionnaire est aussi celle de toute la démocratie mondiale. La répression de la révolution russe signifierait une paix entraînant l'abaissement et la spoliation d'un des pays belligérants, paix qui mettrait le monde devant une nouvelle menace de revanche des nouveaux armements. C'est pourquoi la Conférence démocratique appelle la démocratie mondiale à contribuer de tous ses efforts à la révolution russe ».

Le bureau de la Conférence a délibéré sur l'appel du délégué, et le président a fait ensuite la déclaration suivante :

« La Conférence démocratique confirme la ferme volonté de toute la démocratie russe de lutter pour la réalisation d'une paix sans annexions ni indemnités. Elle émet le vœu que cette volonté soit exprimée par un Manifeste dont les termes sont à régler par le bureau, complété par les représentants de tous les partis participant à la Conférence. »

La Conférence, à l'unanimité moins une voix, a adopté l'idée du Manifeste.

L'AFFAIRE BOLO

Washington. — Les dépêches échangées en février, mars et mai 1916 entre le comte Bernstorff et M. de Jagow que le département d'Etat publie sans commentaires apportent des preuves documentaires extraordinaires de l'activité de Bolo et des machinations du service diplomatique de l'Allemagne.

Voici les textes : Télégraphiant à M. de Jagow le 25 février 1916, le comte Bernstorff dit : « J'ai reçu une information de source entièrement digne de foi concernant l'action diplomatique dans un pays ennemi pouvant comme résultat amener la paix.

» Une personnalité éminente du pays en question recherche un prêt de 1 million 700.000 dollars à New-York pour lequel une garantie serait offerte. Impossible de donner le nom par écrit :

M. de Jagow répondit :

« Je consens le prêt, mais seulement si l'action de paix, vous semble un projet réellement sérieux, car l'envoi d'argent à New-York pour nous est extraordinairement difficile à l'heure actuelle. Si le pays ennemi en question est la Russie, déclinez absolument l'affaire, car la somme demandée est trop minime pour amener un résultat sérieux dans ce pays. Faites de même s'il s'agit de l'Italie, où il ne vaudrait pas la peine de dépenser une telle somme ».

Bernstorff télégraphia à M. de Jagow, le 8 mars, pour la prier de donner des instructions à la Deutche-Bank de mettre neuf millions de marks à la disposition de M. Hugo Schmidt et ajouta : « L'affaire se présente bien, détails suivent. »

Schmidt représentait alors la Deutche Bank à New-York.

Le 20 mars dernier, Bernstorff, en conformité avec la promesse ci-dessus, demandait à M. de Jagow d'informer le ministre d'Allemagne à Berne que quelqu'un l'irait voir en lui donnant les mots de passe (sanoti regis). Cette personne serait désireuse de nouer des relations avec le ministère des affaires étrangères.

« Cet intermédiaire désire en outre que notre presse observe autant que possible le silence sur les changements dans la situation politique de la France afin que les choses ne puissent pas être gâtées par une approbation venant de la presse allemande. »

M. de Jagow répondit au comte de Bernstorff, le 31 mai :

« La personne annoncée par votre télégramme du 20 mars ne s'est pas encore présentée à la légation de Berne. Avez-vous de plus amples nouvelles de Bolo de votre côté ? »

Les avions ennemis ont bombardé Ismaïl.

VAINES TENTATIVES

Petrograd. — On signale plusieurs tentatives austro-allemandes, sur le front sud-ouest roumain, pour essayer de fraterniser à nouveau avec les premières lignes russes. Ces tentatives ont été repoussées énergiquement.

DANS LA MER BALTIQUE

La flotte allemande se prépare.

Petrograd. — Le gouvernement provisoire a reçu une série d'informations au sujet de la préparation, par la flotte allemande, d'une opération navale dans la mer Baltique.

Le ministre de la marine en a fait part au comité de la flotte, déclarant que cet avertissement est basé sur des données sérieuses.

Les rêveurs.

M. Maxime Gorki, dont le snobisme littéraire d'une partie de l'Europe a fait un écrivain d'importance, émule du vieil humanitaire Tolstoï. M. Maxime Gorki, depuis la guerre, rédige un journal russe dans lequel il expose tout à l'aise ses idées politiques et sociales. Dans le dernier numéro, ce littéraire fait cette admirable découverte : « Le moment est venu où la démocratie révolutionnaire de la Russie peut adresser un ultimatum à la classe ouvrière allemande en l'invitant à renoncer franchement à soutenir l'intransigeance du kaiser, sous peine d'être accusée de trahison noire si elle agit dans un sens contraire ».

Nous ne relèverions pas cette élucubration publiée par les agences si elle ne mettait en pleine lumière l'incompatibilité si souvent proclamée par Napoléon entre la politique et la littérature et si elle ne soulignait d'une façon crudelle dans sa naïveté, les chimères dont se bercent et dont on berce les révolutionnaires slaves.

C'est au moment où les armées composées de masses démocratiques obéissant aveuglement, joyeusement, en toute bonne volonté, aux officiers du kaiser, occupant Riga ; au moment où le kaiser proclame l'annexion de la Courlande et de la Lithuanie saluée avec ivresse par la démocratie ouvrière allemande qu'il se trouve chez nos malheureux alliés des hommes réputés intelligents, voire supérieurs pour mettre au jour d'aussi pauvres âneries que celles dont vient d'accoucher le romancier Maxime Gorki. Et encore, ces âneries d'aujourd'hui doivent-elles être regardées comme un progrès sur les âneries d'hier. Il faut être naïf comme un romancier humanitaire pour s'imaginer que la démocratie allemande sera gênée par une accusation de trahison noire ou verte, si cette accusation n'est pas appuyée de beaucoup d'artillerie. Le pire est que semblable littérature sévit dans tous les pays de l'Entente et que chez nous aussi, on trouve des gens qui se sont fait un nom dans la librairie et qui élaborent des conceptions de cette force. C'est ce qu'on appelle des penseurs. Si ces penseurs avaient le moindre sens réel est-ce qu'ils ne proclameraient pas chaque jour cette vérité élémentaire que la démocratie boche est une bande de bêtes fauves qui ne connaissent d'autre argument que la force et dont on ne triomphera que par les coups ?

Mais les rêveurs humanitaires de la Russie ne voient pas la réalité. M. Albert Thomas, il y a quelque temps rappelant les longues nuits de discussion au cours desquelles les ministres russes et les camarades du Soviet répétaient : « Si vous voulez, vous alliés d'Occident, avoir la certitude que dix millions de baïonnettes russes vont combattre avec vous, il faut que vous nous donniez l'assurance que les nations occidentales et plus particulièrement les partis socialistes d'Occident ne luttent pas pour des buts impérialistes, qu'ils sont d'accord avec la Révolution russe pour libérer les peuples, pour obtenir une paix où les peuples auront la libre disposition d'eux-mêmes, une paix sans annexion ni contribution.

Et M. Albert Thomas ajoutait : « Cette affirmation de nos camarades russes a pu surprendre quelquefois ; des journaux français ont jugé bien singulier que les soldats russes fussent à ce point intéressés par ces problèmes de politique internationale ; les soldats russes savaient-ils seulement où était l'Alsace-Lorraine, et ce qu'étaient les colonies anglaises ? »

L'idéologie et le rêve ont des charmes en temps de paix. A l'heure du péril qui menace la patrie et la liberté russe, il importe d'agir avec énergie, de faire face à l'ennemi et de l'écraser. Sans action, les belles paroles sont inutiles, ridicules, odieuses.

Octave AUBERT.

DERNIÈRE HEURE
(Service spécial de L'INDÉPENDANT).

Lundi (4 heures).

AVEC LES AVIATEURS ANGLAIS

Un record.

Londres. — Les aviateurs britanniques ont établi un véritable record, le 25 septembre dernier, sur le front anglais. Au cours des combats habituels, ils ont abattu 24 avions ennemis, ne perdant, pour leur part, qu'une unité.

Naturellement, les communiqués boches de ce jour n'accusent qu'une perte de trois avions.

On sait ce qu'il faut penser des affirmations de l'ennemi.

LE SOUS-MARIN DE CADIX

Madrid. — Le sous-marin allemand interné à Cadix a pris le large. Deux amiraux espagnols ont été remplacés.

EN ITALIE

Une perquisition.

Rome. — Le capitaine Casseta, à la suite d'une perquisition, a saisi, dans les bureaux du « Giornale d'Italia », le texte d'une copie de contrat ayant trait à l'envoi, par un anonyme, à la direction même du journal sus nommé, de trois cent mille bœufs.

SUR LE FRONT ROUMAIN

Le communiqué roumain du 7 octobre dit :

« Dans les secteurs de Slanic, Grozesti et dans la région de Muncelul, bombardements réciproques d'artilleries. Sur le reste du front, rien à signaler.

L'affaire Malvy-Daudet

On lit dans le « Temps » :

Nous écrivions il y a quelques jours : « S'il y a crime, qu'on prouve ; s'il y a preuve, qu'on châtie. Et si la preuve n'est pas faite, qu'on poursuive les diffamateurs. » Nous n'avons rien à changer à ces mots. Que l'accusateur de M. Malvy prouve son atroce accusation.

Ce sont des imputations qui ne sauraient traîner, dont les preuves doivent être sous la main de celui que les lance. Et l'on peut s'étonner que le juge instructeur ait remis à demain mardi seulement l'audition de l'accusateur. C'est sur l'heure, sans le moindre retard que celui-ci aurait dû être entendu et déposer ses preuves, éclatantes, décisives et promptes.

Quant à la défense de M. Malvy elle-même, elle comprend deux parties bien distinctes : l'une, particulière, celle qui concerne ses relations avec Almereyda, l'autre, plus générale, celle qui concerne la politique qu'il a suivie envers ce qu'il appelle « la classe ouvrière ».

Sur ses rapports avec Almereyda, il n'a pas semblé à la Chambre qu'il apportât des explications assez précises ou concluantes.

Sur le second point, il a de nouveau exposé la thèse qu'il avait présentée devant la Chambre, le Sénat et le conseil général du Lot. Mais il a peut-être, plus encore que dans ses interventions précédentes, insisté sur ce qu'on appelle le carnet B. D'après lui, il aurait pu se trouver, à la déclaration de guerre, des antimilitaristes qui, fidèles à leurs théories d'avant-guerre, auraient été tentés de saboter la mobilisation. Les menacer, les inquiéter par des mesures de défiance, de rigueur, c'était peut-être risquer de déclancher le mouvement de sabotage. Leur faire confiance, c'était couper court à toute tentative criminelle.

M. Painlevé a ramené la question sur son véritable terrain, quand il a déclaré, d'une part, que tous les crimes contre la patrie devaient être impitoyablement réprimés, et que, d'autre part, le gouvernement ne tolérerait pas des campagnes systématiques de scandales organisées autour d'eux. Aucune considération d'aucune sorte ne saurait arrêter le cours de la justice. Mais l'instruction, surtout en matière de trahison, doit être secrète. Dès lors, a-t-il ajouté, « à quoi bon prolonger ces polémiques de guerre civile, cet étalage de scandales, à quoi bon développer des accusations démesurées, ressasser chaque jour les mêmes faits, de manière à créer dans les esprits une véritable obsession ».

M. Painlevé a ajouté que « le gouvernement s'opposera à toute campagne systématique de violences ou de diffamations sans preuves qui à la longue finirait pa énerver le moral de l'intérieur et, ce qui serait plus grave, le moral de nos soldats. »

C'est exactement ce que nous avons écrit il y a six jours. Il nous plaît d'entendre le chef du gouvernement, bien placé pour connaître toutes choses, ne pas dissimuler les risques que pourrait faire courir au moral de la nation l'obsession de la trahison. Le chef du gouvernement ne commet pas cette lourde erreur d'observation qui consisterait à négliger le souci, dont il a la garde, du moral de notre pays. Et ce moral pourrait être atteint, si le pays se croyait environné d'espions ou de traîtres. Il y a des actes précis, des individus suspects. Les uns et les autres sont ou seront soumis à la justice : c'est à celle-ci à faire une prompte lumière et à prononcer de sévères châtiments.

SOUVENIRS

Du « Cri de Paris » :

A quoi songeait, au début de la guerre, M. Bolo, si intimement lié avec de hauts personnages du parti radical, tels que feu M. Dubief ? Il paraît s'être intéressé surtout à une restauration de l'influence religieuse en France d'abord, en Europe ensuite.

Dès son avènement au pontificat, Benoît XV aperçut l'avantage que le catholicisme pouvait retirer de la guerre mondiale. La ferveur religieuse qui se manifesta aux premières heures, lui donna l'espérance qu'il pourrait apparaître un jour comme le pacificateur de l'Europe et faire bénéficier l'Eglise de la reconnaissance que sa médiation ne manquerait pas d'inspirer à tous.

Mais le Pape estimait que, pour préparer son action et lui donner toute son ef-

ficacité, il fallait avant de l'engager rendre plus intense la propagande catholique dans tous les pays et notamment en France, par le moyen de la presse.

Cette œuvre exigeait beaucoup d'argent. Les fond laissés dans les caisses du Vatican par l'ancien pape étaient insuffisants. L'idée lui vint de s'adresser aux puissances financières des divers pays intéressés pour constituer un grand consortium de banques catholiques qui fourniraient les sommes nécessaires. Quel serait leur bénéfice ? Elles le trouveraient aisément à la paix.

La constitution de ce consortium fut l'objet du voyage que fit en Suisse, en France, en Espagne, en décembre 1914, le marquis Giulio della Chiesa, frère du Souverain Pontife.

Au cours de son voyage il s'arrêta, vers le 15 décembre 1914, chez M. Bolo, à Biarritz. Il venait faire appel à son expérience, lui demander des conseils et sans doute son concours auprès des banques. Le marquis fut sans doute satisfait de l'accueil qu'il reçut ; car il se fit photographier avec M. et Mme Bolo, puis M. Bolo l'accompagna jusqu'à Saint-Sébastien.

Le séjour du frère du pape à Biarritz attira l'attention de l'administration française. Elle fit une enquête discrète. Elle acquit la conviction que la grande organisation financière devait avoir son siège à Fribourg, qu'elle s'était déjà assuré le concours de banques d'Helvétie, de divers établissements financiers en Italie, tels que la Banque populaire de Gênes, de banques importantes à Saint-Sébastien, Madrid et Barcelone en Espagne et de la banque Périer en France.

Un haut fonctionnaire du Sud-Ouest fit un rapport exposant ces faits et signalant ce essai de restauration de la puissance catholique.

Soit par respect pour l'Union sacrée, soit que les faits ne lui parussent pas assez importants, le président du Conseil d'alors, M. Viviani, jugea l'affaire sans intérêt.

***

Au moment où le marquis della Chiesa s'arrêta à Biarritz, les journaux bien pensants prirent soin de déclarer qu'il voyageait à titre purement privé et qu'il ne pouvait avoir aucune mission du pape, attendu que les deux frères della Chiesa étaient en froid depuis quinze ans.

Cependant, à cette même époque, le marquis Giulio, pour donner confiance aux banquiers qu'il allait visiter, leur montrait une lettre du pape, dont voici la fidèle traduction :

Mon cher petit frère,

Je vois avec plaisir que tu vas entreprendre un voyage en Espagne.

Le souvenir que je garde de ce pays me donne une douce émotion, et, à ton retour, tu seras gentil de me faire connaître toutes tes impressions.

Sans doute, tu auras l'occasion de voir V... et si tu te rends à Madrid, tu pourras rendre visite au Nonce. Mais, seulement, je te demanderais bien de dire que tu voyages pour tes affaires personnelles et de ne pas mettre en avant ma parenté avec toi pour ne pas donner à ton voyage un caractère officiel.

Je te souhaite bon voyage et les bénédictions du Seigneur.

Ton frère affectionné,

BENOIT.

Rome, 2 décembre 1914.

LE PEROU ET L'URUGUAY CONTRE L'ALLEMAGNE

Au Congrès Péruvien.

Lima. — La résolution votée par le Congrès est ainsi conçue :

« A la suite d'une déclaration du ministre des affaires étrangères et d'accord avec les principes proclamés par le ministère et les Chambres, le Congrès approuve la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne proposée par le gouvernement ». Cette résolution a été votée par 105 voix contre 6.

En conséquence, le gouvernement a remis ses passeports au ministre d'Allemagne à Lima.

L'Uruguay décide la rupture.

Montevideo. — La Chambre des députés, à deux heures du matin, a voté, par 74 voix contre 23, la rupture des relations avec l'Allemagne. A son tour le Sénat a voté la rupture avec l'Allemagne par 13 voix contre 3.

C'est sur la proposition du ministre des affaires étrangères que le Sénat et la Chambre des députés réunis en séance secrète, ont décidé de rompre les relations avec l'Allemagne.

Montevideo. — Le gouvernement de l'Uruguay a décrété la rupture avec l'Allemagne.

Les socialistes argentins.

Buenos-Ayres. — Le comité socialiste de la province de Buenos-Ayres a approuvé les élus socialistes qui ont voté la rupture avec l'Allemagne. Le comité a déclaré que les principes du gouvernement tendant à maintenir la neutralité sont opposés aux principes socialistes.

L'attitude du ministre du Pérou à Berlin.

Lima. — Une grande indignation a été causée à Lima par la nouvelle reçue du ministre péruvien à Berlin, M. von Den Heyds, annonçant qu'il n'a pas présenté l'ultimatum de son gouvernement à l'Allemagne parce qu'il estimait que l'ultimatum était basé sur une erreur.

L'ultimatum exigeait que l'Allemagne, dans un délai de huit jours, donnât entière satisfaction au gouvernement péruvien au sujet du torpillage du « Norton », faute de quoi les relations diplomatiques seraient rompues entre les deux pays. On croit que M. von Heyde, qui est d'origine allemande, démissionnera plutôt que d'obéir à son gouvernement.

L'ARRESTATION DE TURMEL

Paris. — L'arrestation prévue de Turmel a eu lieu samedi.

Le député de Guingamp se trouve à la santé.

Les motifs de l'arrestation.

Dans une note communiquée à la presse par M. Lescouvé, procureur de la République, les motifs d'arrestation sont ainsi formulés :

Depuis le jour où M. Turmel a refusé de répondre à la justice comme inculpé, parce que plaignant dans l'affaire Cousin et comme plaignant, parce que incriminé dans l'affaire de commerce avec l'ennemi, l'enquête a suivi son cours. Il a été établi que, depuis le mois de mai 1916 au mois de mai 1917, M. Turmel a fait un certain nombre de voyages en Suisse, où il passait quelques jours. A chacun de ses retours à Paris. Le montant des sommes ainsi échangées s'élève de 200 à 300.000 francs.

Ces constatations ont été complétées et précisées hier dans la journée. C'est toujours dans la même banque que s'est effectué le change.

C'est à la suite de la révélation de ces faits, qu'après en avoir conféré avec M. Lescouvé, procureur de la République, M. Gibert a décidé l'arrestation du député des Côtes-du-Nord.

LA TRAHISON DE BOLO

New-York. — L'attorney général Lewis déclare qu'il y a plusieurs semaines il fut chargé par le gouverneur Whitman d'ouvrir une enquête sur les agissements de Bolo aux Etats-Unis.

Les fonctionnaires du département d'Etat déclarent posséder la preuve que Bernstorff dirigeait l'emploi des fonds versés à Bolo Pacha, mais ils refusent de donner aucun détail en ce moment. Ils disent que le rôle joué par les maisons de crédit a été parfois parfaitement justifiable.

Les fonds allemands furent transférés à Paris au moyen de virements en faveur d'une importante maison d'exportations par la Royal Bank du Canada et la banque Morgan de New-York, lesquelles ignoraient complètement la source de l'argent ou sa destination.

M. Hugo Schmidt obtint la preuve que les fonds allemands, que les banques de New-York détenaient pour le compte de la Deutsche Bank, et qui servirent à payer Bolo, furent mis à la disposition du comte Bernstorff par des messages sans fil de la Wilhelmstrass. Ceci prouve, d'après l'attorney général, que Bernstorff dirigea l'activité de Bolo.

New-York. — M. Lewis avait chargé un expert comptable d'examiner les comptes de Bolo à la banque Amsinck, à la Royal Bank du Canada, à la succursale newyorkaise de la banque Morgan. Les résultats de cette expertise, qui furent communiqués à M. Lansing, établissent que 1,683,000 dollars, déposés à la National Park Bank et au Guaranty Trust, au crédit de la Deutsche Bank, furent portés au crédit de Bolo par les banques ci-dessus, sur l'ordre de M. Hugo Schmidt, administrateur de la Deutsche Bank, résidant à New-York.

La totalité de la somme encaissée par la banque Amsinck fut portée à la Royal Bank, conformément à une lettre de Bolo, laquelle indique la répartition suivante :

Cent soixante dix mille dollars au sénateur Charles Humbert, chez Morgan ; 5,000 dollars au crédit du conférencier Jules Bois, pour utilisation suivant ses besoins, le solde non utilisé pouvant être porté de nouveau au crédit de Bolo ; 524,000 au crédit de Mme Bolo, au Comptoir d'Escompte de Paris. Le solde fut versé à la disposition de Bolo chez Morgan, puis viré chez MM. Périer, banquiers à Paris.

Les dépositions des divers témoins ne laisseraient aucun doute sur la participation du comte Bernstorff à l'intrigue.

LES TANKS A POELCAPELLE

Front britannique. — Durant la bataille, les tanks se signalèrent. Onze furent mis en mouvement ; deux seulement s'embourbèrent dans le No Mans Land, et la déroute hocne ne s'opposa point à ce qu'on les ramenât, de sorte qu'il n'y eut aucune perte. Le moment le plus dangereux pour ces engins fut la nuit précédant leur attaque. Un déluge de bombes tomba sur le repli de terrain où ils étaient embusqués. C'est à eux que l'on doit en partie l'avancé rapide sur Poelcapelle, la prise de l'église et d'une partie du village. Dès la veille de l'attaque, ils s'étaient mis en route, déblayant le terrain, aplatissant les réseaux de fil de fer et écrasant toutes les « boîtes à pilules », ces abris en ciment que les Allemands ont construits pour remplacer les tranchées, impossibles en raison de l'humidité du terrain.

De Saint-Julien à Poelcapelle, la plaine n'était qu'un chaos fait de trous d'obus énormes et d'arbres abattus. Les tanks passèrent sur tout cela sans s'inquiéter des balles qui venaient frapper leur carapace. Les tanks attaquèrent Terrier-Farm et Glochester, deux fermes que les Allemands avaient fortifiées en avant de Poelcapelle, et s'en emparèrent. Un tank atteint d'un coup sur l'un de ses rouleaux de marche, fut immobilisé, et l'homme qui le conduisait fut tué. Mais la voie était déblayée des mitrailleuses. Les officiers « tankeurs » qui ont traversé Poelcapelle ont constaté qu'il y avait deux cimetières : l'un qui se trouve actuellement dans les lignes anglaises, n'a pas trop souffert ; peu de tombes sont démolies, et la plupart des croix sont encore devout ; l'autre, qui est situé au delà du bourg, est encore aux mains des Allemands. Et c'est là sans doute que reposent les restes de Guynemer, si toutefois la version qu'a été donnée de la découverte de son corps et de ses obsèques est exacte. L'équipage du tank qui devait passer près de ce cimetière avait réussi à se procurer une gerbe de roses — France — nouée aux couleurs britanniques, pour la déposer, chemin faisant, sur l'humble tombe du héros français, mais, hélas ! la tombe est demeurée introuvable !

Nouvelles Locales & Régionales.

MAIRIE DE PAU

Expéditions de Pommes de Terre et de Haricots.

Le Maire porte à la connaissance des intéressés qu'aux termes de l'article 3 d'un arrêté de M. le Ministre du Ravitaillement général, du 3 septembre dernier, le transport par voie ferrée des pommes de terre et des haricots, par quantités supérieures à 300 kilos pour les pommes de terre et à 50 kilos pour les haricots, ne peut être effectué que sur certificat du Maire constatant que l'expéditeur lui a affirmé que la vente n'a pas été effectuée au-dessus du cours, c'est-à-dire au-dessus de 140 francs les 100 kilos pour les haricots et de 18 fr. les 100 kilos pour les pommes de terre. Le certificat doit être remis en même temps que la feuille d'expédition aux chefs de gare.

Les contingents destinés à l'armée, et voyageant avec un ordre de transport militaire, sont seuls dispensés du permis d'expédition, et toute expédition non accompagnée du certificat du Maire sera réquisitionnée.

Les demandes de permis d'expédition doivent être souscrites à la Mairie (Bureau Militaire) par les agriculteurg et négociants de Pau.

Pau, le 8 octobre 1917.

Le Maire : A. de LASSENCE.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons, avec regret, la mort de M. Paul Larregain, Architecte de la ville de Pau en retraite.

M. Larregain était entré à notre Assemblée communale le 9 janvier 1881. Il fut réélu en 1884, 1888, 1891 et 1892.

Nommé Ingénieur de la Ville le 31 mai 1894 et Directeur des travaux le 1er juillet 1894, il exerça ses fonctions jusqu'au 31 décembre 1911.

C'est sous la direction compétente, attentive et dévouée de M. Larregain que furent exécutés les grands travaux d'embellissemnt et d'assainissement de la cité, notamment la construction du Boulevard des Pyrénées et du réseau des égouts Nord.

Comme conseiller municipal, il fut souvent le rapporteur, écouté et apprécié, des affaires intéressant les travaux communaux.

D'une intelligence subtile, d'un esprit plein de finesse, M. Larregain était un homme excellent et aimable qui sera regretté de tous ceux qui l'ont connu.

A Mme Veuve Larregain, aux familles Larregain, Lescaméla, Plasteig, et plus particulièrement à M. Joseph Larregain, Architecte départemental, nous offrons nos bien sincères condoléances.

LES SURSIS DANS LE SERVICE ARMÉ

M. Mourier adresse aux commandants de régions la circulaire suivante :

« Pour répondre aux vœux de la loi du 10 août 1917 et du décret du 5 octobre 1917 rendu pour son application, les mises en sursis d'appel des militaires du service armé des classes 1903 à 1914 ne doivent être accordées que dans des cas tout à fait exceptionnelles.

» Les demandes individuelles pour ces sursis doivent donc être l'objet d'un examen sévère opposant attentivement aux nécessités de la résistance économique du pays celle non moins impérieuse de l'entretien des effectifs mobilisés.

» En conséquence, seules, les demandes formulées par des spécialistes reconnus indispensables après enquête seront transmises à l'administration centrale elles seront accompagnées du dossier complet et soumises à la décision du sous-secrétaire d'Etat de l'administration générale de la guerre délégué du ministre.

Une liste limitative des professions pour lesquelles des sursis peuvent être accordés aux hommes des réserves du service armé des classes 1903 à 1904 est jointe au décret du 5 octobre 1917.

LES VOYAGES DE BOLO EN ESPAGNE

A Biarritz, Bolo pacha était depuis longtemps suspect. Dès le début des hostilités, une surveillance étroite avait été organisée par le Préfet des Basses-Pyrénées sur les agissements et les déplacements de Bolo. Il est exact que M. et Mme Bolo ont eu des relations officielles avec la municipalité de Bayonne dans les circonstances suivantes : Mme Bolo, placée, en 1914-15, par le maire, à la tête d'une salle d'hôpital organisée par le Lycée de la ville, fut ensuite envoyée officiellement en mission à Lyon pour faire un rapport sur l'organisation des formations sanitaires de cette ville. Bolo l'accompagnait, et il en profita pour se rendre en Italie. Mme Bolo, s'étant aperçue de la surveillance dont elle était l'objet, s'en plaignit amèrement et demanda la révocation du procureur M. Marty ; du commissaire de police de Biarritz, M. Daillet, et du commissaire spécial de la frontière, M. Camus.

Bolo pacha allait en Espagne quand bon lui semblait. Cependant, une fois, il fut arrêté ; c'est qu'il avait voulu se servir de son automobile. Le commissaire spécial, M. Camus, sur l'insistance de Bolo, téléphona au préfet, qui lui répondit : « Pas plus Bolo qu'un autre. » Et Bolo dut passer la frontière en chemin de fer.

DÉCLARATIONS DE STOCKS DE FER-BLANC, DE POIVRE ET DE CHIFFONS

Déclaration du Fer-blanc. — Aux termes du décret du 29 septembre 1917, inséré au « Journal officiel » du 1er octobre tout fabricant, propriétaire, dépositaire ou détenteur, à quelque titre que ce soit, d'une quantité de matières ou objets en fer blanc existant en France, est tenu de faire, avant le 25 octobre, une déclaration contenant l'état de ces matières à la date du 10 octobre, à 24 heures, lorsque le poids de la matière brute dépasse 1.000 kilogrammes.

Les boîte sde conserves devront être déclarées lorsque leur nombre dépassera 1,000 boîtes pour chacune des catégories énumérées dans le déret sus-visé ; cette déclaration n'étant pas obligatoire si le nombre des boîtes en stock n'atteint pas 5.000.

Les autres boîtes métalliques et objets en fer-blanc devront être déclarées lorsque le poids total dépassera 1.000 kilos.

Dans le cas où un stock de boîtes ou d'objets sera resté en dépôt chez le fabricant, c'est à celui-ci qu'incombe la déclaration dans laquelle il devra également faire connaître le nom du propriétaire.

Tous les établissements industriels servant à la fabrication du fer-blanc, ainsi que tous ceux employant le fer-blanc, devront, de plus, faire une déclaration dans laquelle seront indiqués le nom du propriétaire, du locataire et de l'exploitant à un titre quelconque, et, pour la Société, les dénominations de la Société et le siège social.

Ils devront également indiquer les autres usines leur appartenant, la situation de l'usine et, si elle est ou non en activité, le nombre d'ouvriers et d'ouvrières employés pendant le mois de juillet, ainsi que la puissance de la force motrice.

Les établissements industriels servant à la fabrication des conserves devront, de plus, déclarer la surface de chauffe des générateurs à vapeur, le nombre de foyers, le nombre et la contenance totale des bassines à cuire, le nombre et la surface des bassines à frire les sardines, le nombre et la capacité totale en litres des autoclaves ou chaudières à ébullitionner.

Déclaration du Poivre. — Aux termes du même décret, tout producteur, fabricant, propriétaire, dépositaire, transitaire escompteur de warrants ou détenteur à quelque titre que ce soit d'une quantité de poivre ou succédanés concourant au même usage, existant en France et dépassant 100 kilogrammes par catégorie, est tenu de faire, avant le 25 octobre 1917, une déclaration contenant l'état de ces matières à la date du 10 octobre, à 24 heures.

Déclaration de Chiffons. — Aux termes du même décret, tout producteur, fabricant, propriétaire, dépositaire, transitaire, escompteur de warrants ou détenteur à quelque titre que ce soit de plus de 1.000 kilogrammes de chiffon ou de déchet de laine ou de coton existant en France et entrant dans une des catégories énumérées dans le décret du 29 septembre, est tenu de faire, avant le 25 octobre 1917, une déclaration contenant l'état des matières à la date du 10 octobre, à 24 heures.

Ces déclarations, datées et signées, sont faites en double exemplaire conformément aux modèles annexés au décret.

Les deux exemplaires sont envoyés par la poste, sous pli recommandé à l'adresse suivante :

Monsieur le Ministre du Commerce
(Services Techniques)
101, rue de Grenelle Paris.

Tout défaut de déclaration ou fausses déclarations concernant les objets et matières visés ci-dessus sera relevé par procès-verbal ; le délinquant sera puni conformémemnet aux articles 8 et 10 de la loi du 3 août 1917.

LA QUESTION DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

A la Chambre, dans tous les partis, s'affirme nettement un courant d'opinion très marué contre toute mesure de restriction pouvant porter atteinte, sous quelque forme que ce soit, au principe de la liberté de la presse et à l'exercice des droits que la loi de 1881 a consacrés. Parmi les opinions exprimées, relevons celle de M. Léon Bérard, député des Basses-Pyrénées, groupe des républicains de gauche. Il a dit :

« Notre loi sur le régime de la presse n'est assurément point parfaite, mais les circonstances se prêtent aussi mal que possible à une réforme. L'espèce est mauvaise, la question mal posée, car l'incident à propos duquel on propose de légiférer est tout justement extérieur au domaine de la législation sur la presse. Pour le surplus, lal oi de 1881 repose sur une distinction essentielle : compétence du tribunal correctionnel pour les diffamations envers les personnes privées, compétence du jury pour les difamations envers les personnes revêtues d'un caractère public. Cette question de juridiction est capitale. A cette distinction, qui est la marque d'origine républicaine de la loi, aucun républicain ne peu renoncer. Nous ne serons pas en matière de presse moins libéraux que Châteaubriand, ni plus timides que Royer-Collard. »

A QUI LES TITRES ?

La personne qui a perdu deux titres de rente de 50 fr. et deux autres titres de 5 fr. de rente peut réclamer le tout au Commissariat central de police.

RIXE

Au moment où le tramway de l'aviation allait quitter la Place de la République, hier soir, vers six heures, une rixe a éclaté entre un groupe de soldats permissionnaires et des soldats arabes et martiniquais.

Le piquet de service, appelé, est arrivé aussitôt et a rétabli l'ordre.

Au cours de la dispute, deux militaires ont été contusionnés.

LES PALOIS AU FEU

Notre compatriote, Jean Camborde, vient d'être cité à l'ordre de l'Artillerie divisionnaire dans les termes suivants :

« Canonnier dévoué et courageux. N'a cessé de tirer au cours des bombardements violents de la position survenus les 25 et 31 juillet 1917. A porté secours à son brigadier qui venait d'être enterré par un obus, malgré l'avalanche de projectiles qui s'était abattu autour de lui pendant qu'il accomplissait ce pénible travail. ».

Toutes nos félicitations.

RÉUNION

Une réunion des ouvrières et ouvriers de l'Arsenal de Pau a eu lieu, samedi soir, au Café Bayard.

Des déclarations formulées, il résulte que le ministre de l'armement et des munitions se propose, dans un avenir prochain, d'augmenter le prix de la journée à Pau, en prenant pour base le prix de la journée de Tarbes.

En outre, il a été décidé la création, à Pau, de Coopératives.

Aucun incident à signaler.

FOOTBALL RUGBY

Les Champions de la Côte basque à Pau.

Les portes du ground de la Croix-du-Prince se sont réouvertes, hier dimanche, à l'occasion du premier match de rugby de la saison.

L'excellent équipe première du Biarritz Olympique, champion de la Côte Basque, était venue, au grand complet, donner la réplique à notre team de la Section Paloise.

La partie fut ardente et vive. Les Biarrots, supérieurs en mêlées, ont amorcé, à maintes reprises, de très belles attaques qui ont échoué devant la défense impeccable des Palois. La ligne d'avants est excellente, très vite et très adroite. Le demi de mêlée a été très bon. Le demi d'ouverture, le fameux Boubée, se montra le meilleur des trente sur le terrain. La ligne de trois-quarts est trop lente dans les attaques. L'arrière, Alphonse, a été sûr.

Du côté de la Section, la ligne d'avants fut nettement dominée dans les mêlées. Elle a fait jeu égal dans les touches, mais elle a surclassé ses adversaires dans les dribblings. Les deux demis, Piteu et Chateau, ont eu fort à faire devant deux joueurs de grande classe. La ligne de trois-quarts a joué une excellente défensive et a su profiter de toutes les fautes commises. Lombard a été particulièrement remarqué. L'arrière, Josué, s'est fait très applaudir.

En somme, bonne partie d'entraînement.

Match nul entre les deux équipes. C'est pour la Section un joli résultat. Toutes les espérances sont permises si nos jeunes athlètes s'entraînent avec méhode. Il faut travailler encore dur et ferme.

M. Dupuyau a arbitré, à la satisfaction de tous, cette partie.

P. M.

LES ANNALES

On ne parle en ce moment que du « taylorisme », méthode américaine de l'organisation du travail. M. Edouard Herriot expose cette semaine aux lecteurs des « Annales » cette question si intéressante... Dans ce même numéro, très vivant, articles d'Alfred Capus, Anatole France, Gustave Le Bon, Georges Cain, Yvonne Sarcey, Adolphe Brisson, et la suite des extraordinaires révélations de l'abbé Wetterlé sur « les Coulisses du Reichstag ».

Partout, le numéro 30 centimes. Abonnements d'un an : France, 12 fr. ; Etranger, 18 francs.

Abonnements de 3 mois, pour les soldats de la zone des armées : 2 fr. 50, avec envoi gratuit d'un paquet de livres et d'images, 51, rue Saint-Georges, Paris.

EXTRAIT des Registres de l'Etat Civil.

Mariage.

Pierre Sayet, militaire, et Marie-Louise Pilon, sans profession à Pau.

Décès.

Jean-Edouard Arnautou, né à Pau, 51 ans.

Marie Haurie, née à Luxe (B.-P.).

Jean Taillantou, né à Bénéjacq, 59 ans.

Publications de Mariage.

Germain-Jean Despaux, élève architecte, actuellement militaire, et Maria-Jeanne-Victorine Tinaud, sans profession à Pau.

Edouard-Joseph Matrassy, militaire, et Jeanne Bousquet, couturière à Pau.

Maximilien-Octave Daras, employé, et Marie-Thérèze Crampes, sans profession, à Pau.

Jean-Emile-François Paillous, militaire et Alexandrine-Jeanne-Alicé-Andréa Villaret, couturière à Pau.

Etienne Delpech, militaire, et Louise-Adrienne Caubinot, couturière à Pau.

Jean-Alexandre Castagnet, employé principal au Chemin de fer, et Marie-Denise-Augustine Curt, sans profession à Bordeaux.

Jean-Baptiste Fieschi, employé de commerce à Pau, et Rosine-Antoinette Labedays, employée de commerce à Bordeaux.

Charles, comte Brandolini d'Adda, propriétaire à Venise, et José-Antonia-Adelaïne-Gaëtan Alvarez Pereira de Mella, sans profession à Pau.

A LA BELLE JARDINIÈRE

au Pont-Neuf — PAU

COSTUMES pour hommes en tissus fantaisie, doublage et fini irréprochables, devants indéformables, **79, 75** et.... **69** fr.
Costumes de 15 à 18 ans, depuis.. **65** fr.

LA PLUS IMPORTANTE
SPÉCIALITÉ DE VETEMENTS

CONVOI FUNÈBRE

Les familles Taillantou (de Pau et de Bénéjacq), Buzy (de Bénéjacq et de Bizanos), Suberbielle, Lamarque, Peyret, Prat, Lahitte, Daubagna, Daniel, Laborde et Castaingt, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Jean-Baptiste TAILLANTOU

qui auront lieu le mardi 9 octobre, en l'église Notre-Dame, à huit heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 30, rue Castetnau, à 7 heures 1/2.

CONVOI FUNÈBRE

Mlle Jeanne Picard ; Mlles Comte et Walsdorff ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Charlotte PICARD

et les prient de bien vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu le mardi 9 octobre, en l'église Saint-Martin, à 10 heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 4, rue Henri IV, à 9 heures 1/2.

Il ne sera pas envoyé d'autres invitations ni faire-part.

CONVOI FUNÈBRE

Mme Paul Larregain ; le Commandant L. Larregain, Chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de Guerre ; M. Joseph Larregain, Architecte départemental ; Mlle Louise Larregain ; Mme Léonce Larregain ; M. Paul Larregain ; M. et Mme Jean Larregain et leurs enfants ; M. et Mme Pierre Lescaméla et leurs enfants ; M. et Mme Plasteig et leurs enfants ; les familles Talouet, Maucor, Baron, Cantonnet, Lassalle et St-Gez ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Paul LARREGAIN

Sous-Ingénieur des Ponts et Chaussées en retraite

Ancien Directeur des Travaux de la Ville,

et les prient de bien vouloir assister aux obsèques qui auront lieu le mercredi 10 octobre, en l'église Notre-Dame, à 10 h.

On se réunira à la maison mortuaire, 8, rue Porteneuve, à 9 heures 1/2.

Les Dames sont priées de se rendre directement à l'église.

Il ne sera pas fait d'autres invitations, ni envoyé de billets de faire part.

REMERCIEMENTS

Mme Anna Arnautou ; M. et Mme Henri Arnautou ; Mme Veuve Laurent Castaings née Maria Arnautou ; Mme Veuve Jean Claverie née Louise Arnautou ; M. et Mme Froustey d'Hendaye) ; M. et Mme Henri Dupain ; M. Raymond Arnautou ; MM. Camille et Noël Castaings ; M. Charles Claverie ; Mlle Jeanne Claverie, remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Edouard ARNAUTOU

leur frère, beau-frère et oncle.

Mardi 9 Octobre, Matinée et Soirée.
Mercredi 10 Octobre, Soirée.

AU CINÉMA PALACE

Les AILES BRISÉES

Second et dernier Episode de L'AIGLON

Reconstitution Cinématographique d'après le chef d'œuvre d'Edmond Rostand

Le défilé de la grande Armée dont le Roi de Rome a la vision sur le champ de bataille de Wagram, au second épisode, est la réalisation la plus audacieuse qui ait été tentée jusqu'ici en cinématographie.

TOURNÉES DES GRANDS FILMS

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
Observations de la Maison DAIGNAS, 14, rue Alexandre-Taylor.
Lundi 8 octobre.

A neuf heures du matin, Soleil..	+ 17°2
A midi, Pluie.....	+ 19°5
A trois heures du soir, Pluie....	+ 18°4
Maxima de la journée.....	+ 20°2
Minima de la nuit.....	+ 10°0

Le baromètre est à 748 m/m en baisse.

Bons de la Défense Nationale.

Les **Bons de la Défense Nationale** offrent toutes les facilités pour effectuer un placement de pleine sécurité, qui n'immobilise les capitaux engagés que pour peu de temps et qui donne au Trésor public les ressources indispensables au salut du Pays.

Voici à quel prix on peut les obtenir :

PRIX NET des BONS de la DÉFENSE NATIONALE
(INTÉRÊT DÉDUIT)

MONTANT DES BONS	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS		
	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100	99 »	97 »	95 »
500	495 »	487 »	475 »
1.000	990 »	975 »	950 »
10.000	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000	99.000 »	97.500 »	95.000 »

On trouve les **Bons de la Défense Nationale** partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

BONNETERIE en tous genres
Sous-Vêtements du Dr RASUREL
BRUGNOT, Place Nouvelle-Halle, Pau

A LOUER meublé **Cuisine, Salle à manger, Chambre à coucher** et petit **Cabinet de toilette.** — Eau — Gaz — Electricité. — Grande Galerie, bonne exposition au Centre de la Ville. — **S'adresser au Journal.**

SACS D'OCCASION
La Maison GACHI-MARSAN-UCCIAS, de Pau, est constamment acheteur de Sacs d'occasion, toutes tailles, et aussi de Toiles Serpillières. — Les lui offrir.

ON DEMANDE MÉNAGE agriculteurs sans enfants pour petite Propriété aux portes de Pau ; l'homme connaissant les soins ou ayant pratiqué l'élevage des chevaux la femme, les soins du jardin potager. — Adresse références B. B., Bureau du Journal.

ON DEMANDE de **jeunes Mécaniciens** et des **Apprentis mécaniciens** gagnant de suite. — Adresse au journal.

A LOUER jolie chambre meublée, au midi, avec cabinet de toilette. Rez-de-chaussée. — S'adresser 58, rue Gassies au 1er.

Les personnes désireuses de vendre leurs bicyclettes, autos, motos, accessoires divers. Ecrire Tissandier, 5, rue Mathieu-Lalanne, Pau. — Se rend à domicile. — Paye comptant.

Mlle AMBRODY, Professeur de Piano, reprendra son Cours de Solfège et Piano Leçons particulières le 15 octobre. — 12, rue Gassies, PAU.

ON DEMANDE grande Chambre meublée, au midi, Pau ou environs, 2 pers., cab. toil. ou débarras, cuisine, eau, gaz, tout compris 70 fr. par mois pour 6 mois. S'adres. le matin, 17, rue des Cordeliers, au 2e à gauche.

ON DEMANDE un homme de courses. Maison Ch. SABATIER, 20, rue Nouvelle-Halle.

DAME seule, jeune, compétente, excel. garanties, dem. gérance Hôtel ou Pen. de Fam., peu imp., ayant sér. clientèle. S'adresser au bureau du journal.

VENTE VOLONTAIRE DE MEUBLES
Aux Enchères Publiques.

Le mercredi 10 octobre 1917, à 2 heures à Pau, Magasin du Byrrh, Place de la République, il sera procédé à la vente volontaire d'un mobilier consistant en : lits, sommiers, matelas, laine, armoires, buffet, table de nuit, toilette, pendule, bureau, bibliothèque, vaisselles, tapis, chaudron cuivre, etc...

Au comptant 5 p. 100 en sus.

Le Greffier suppléant Canton-Est, 5, rue Tran.

J. LACOUR.

BUREAU DES DOMAINES DE PAU
Avis.

Le lundi 15 octobre 1917, à 5 heures du soir, à l'écurie Larregain, sise rue Mathieu-Lalanne à Pau, il sera procédé à la Vente aux enchères publiques :

De l'étalon réformé et castré « Jiron », postier breton, né en 1909, alezan, 1m58.

La vente de l'étalon aura lieu sans garantie pour les vices rédhibitoires énumérés dans l'article 2 de la loi du 31 juillet 1895.

Prix comptant et 5 % en sus.

Le Receveur des Domaines,
SARROUILLE.

Pau. — Imprimerie Garet-Haristoy.

Le Gérant : L. MINGENETTE.